Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID: 069-216900092-20221205-136_2022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANSE

Séance du 05/12/2022

OBJET : Demande de travaux au SYDER pour la maintenance de l'éclairage public rue Marthoret

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 26 Nombre d'exprimés : 28 Date convocation 02/12/2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le cinq décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF (arrivée au point n°9), Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations:

Sandrine TROUSSIEUX à Nathalie HERAUD Marie-Hélène BERNARD à Luc FERJULE

Excusé

Linda BEGGUI

Isabelle BRETTON Directrice Générale des Services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID: 069-216900092-20221205-136_2022-DE

Xavier FELIX propose les travaux suivants : Remplacement de la cellule HS pare horloge astronomique armoire AF rue Marthoret pour un montant de 278 € TTC. Il est proposé une participation financière sur 15 ans.

- Ouï l'exposé
- Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

- 1°) ACCEPTE la réalisation de l'opération
- 2°) DECIDE d'une participation financière de la commune sur 15 ans
- **3°) CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Rendue exécutoire le Par transmission en Sous-préfecture et affichage en Mairie.



Le secrétaire